

COMMUNAUTE DE COMMUNES YONNE NORD

REUNION DU BUREAU du 1^{er} Avril 2009

COMPTE RENDU

Etaient présents :

Madame et Messieurs JACOB (Champigny), PERCHEMINIER (Courlon), SYLVESTRE (Cuy), CHAMAILLARD (Evry), CHAPDELAINE (Gisy les Nobles), GOUREAU (La Chapelle sur Oreuse), GARNIER (Michery), CORMEROIS (Perceneige), GAUTROT (Plessis St Jean), POIRET (Pont sur Yonne), DAUTUN (Serbonnes), LERUSE (Villeblevin), BOURREAU (Villeneuve la Guyard), PECORARI (Villeperrot), VIAULT (Vinneuf).

➤ Permanence Mission Locale

A compter du 3 avril 2009, la Mission Locale du Sénonais souhaite établir des permanences d'accueil au sein de la Maison Vie Sociale. Il est acté de convier le Directeur ainsi que Madame la Présidente lors de la prochaine réunion de bureau du 29 avril.

➤ Monsieur le Sous Préfet a adressé un courrier au Président de la communauté relatif aux conventions passées avec les associations qui reçoivent pour certaines d'importantes subventions de la communauté. Des anomalies dans leur fonctionnement sont constatées par les services de la Sous Préfecture qui va en outre procéder à un contrôle.

De plus, Monsieur le Sous Préfet demande à ce que les conventions conclues entre la communauté et les associations soient plus explicites et détaillées quant aux objectifs et aux moyens demandés à ces associations.

En ce qui concerne plus précisément l'ASLYN, il est urgent de programmer une réunion avec son Président afin de clarifier quelques dysfonctionnements constatés.

➤ Zone d'activité d'Evry

Monsieur Chamailard fait un rapide bilan sur les fouilles archéologiques programmées :

L'arrêté préfectoral prescrivant ces fouilles lui a été adressé en copie en août dernier. Copie a été transmise par ses soins à la Communauté de Communes et à ECMO (cabinet chargé de l'assistance à maîtrise d'œuvre).

En début d'année, Monsieur Chamailard relance

- ECMO pour modifier le permis d'aménager suite à la remarque du contrôle de légalité
- La DRAC pour connaître la démarche à suivre suite à l'arrêté préfectoral. Les services de la DRAC l'orientent vers l'INRAP qui se rend sur le site le 18 février et informe des conditions financières de leur intervention.

L'intervention est programmée pour début avril avec un coût de 0,41 €/m².

L'INRAP a adressé une convention pour finaliser l'opération à signer rapidement mais cette convention n'est pas parvenue à la Communauté et doit être en possession d'ECMO.

A ce jour, la convention ne leur ayant pas été retournée signée, l'INRAP a stoppé la procédure

Monsieur Guillemot, Yonne Développement, va être contacté pour clarifier cette procédure de recherches archéologiques et obtenir notamment leur gratuité.

Monsieur Mansier a de nouveau saisi les services de la sous préfecture car la réponse qui lui avait été apportée ne le satisfait pas. Le Président est mandaté pour lui répondre de nouveau.

➤ Tour cycliste de la Communauté

Monsieur Percheminier rappelle qu'il y a un fort besoin de bénévoles pour sécuriser les carrefours.

A l'issue de ce 5^{ème} tour, il sera procédé dans la mesure du possible à une évaluation objective des retombées.

➤ Monsieur le Président informe les membres de la demande de mise en disponibilité de Julie Sarrauton pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} mai 2009.

Monsieur Bourreau précise que le Conseil Général devrait mettre en place son dispositif de gestion du RMI-RSA pour le 1^{er} juin.

Il est décidé de ne pas remplacer Julie dans un premier temps et d'attendre les modalités du financement de ce poste par le Conseil Général avant de prendre une décision.

➤ Lors de la prochaine assemblée générale du 15 avril, il sera procédé au choix des entreprises pour la construction du centre de tri.

Monsieur Viault demande la possibilité d'avoir avant cette réunion le « business plan » du projet.

Les prochaines dates de réunions :

15 avril 09	14h	Commission d'Appel d'Offres
15 avril	16h	Commission Déchets
15 avril	18h	Assemblée Générale de la Communauté de Communes
29 avril	18h	Réunion du bureau